

14 personnes interpellées après un pique-nique solidaire avec la lutte de Notre-Dame-des-Landes, dans la propriété de François Pinault

Après un pique-nique dans la propriété de François Pinault, ce dimanche 27 janvier, vers 14h30, alors qu'elles marchaient sur une route entre Le Buisson et Grosrouvre dans les Yvelines (78), treize personnes ayant participé à ce pique-nique solidaire et "clownesque" organisé par le Collectif parisien de lutte contre l'aéroport de Notre Dame des landes, ont été arrêtées par des gendarmes de la brigade de Montfort-l'Amaury (78), qui ont d'abord pris toutes les pièces d'identité. Une autre personne qui se trouvait à l'écart du lieu d'arrestation a été arrêtée par la suite, vers 16h.

Emmené-e-s ensuite en fourgon au commissariat de Montfort, les opposant-e-s ont été placé-e-s en garde à vue (motifs avancés : "violation de propriété" et "menaces de mort"), et dispersé-e-s dans différents commissariats des environs. Mis en garde à vue à 18h30 dimanche soir, ils se sont vus signifier la prolongation de leur garde à vue ce lundi vers 12h30, pour 24h supplémentaires.

Depuis sa création, le Collectif a été la cible d'actes d'une répression injustifiée et démesurée, à l'image du profond conflit d'intérêt qui plane sur le dossier de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Pour mémoire, dans la nuit du 15 au 16 novembre 2012, vers une heure du matin, deux opposants au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes ont été interpellés à proximité du local du Parti socialiste du 12^e arrondissement, sur lequel ont été relevées des inscriptions au feutre et une affiche scotchée. S'ensuivront 62 heures de détention dont 48 heures de garde à vue et une audition par le Service d'investigation transversale (SIT), un "service atypique voire expérimental" (selon leurs propres mots) qui semble s'intéresser particulièrement aux personnes engagées dans des luttes sociales et politiques. C'est ce service qui, plus récemment, s'est chargé de la garde à vue de deux personnes arrêtées arbitrairement, samedi 19 janvier, près du chantier des Halles (confié à des filiales de VINCI), où avaient été collées des affiches contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. 70 heures de privation de liberté au total pour ces deux-là.

Nous tenons également à réagir à la campagne d'amalgame grossier à l'œuvre contre le collectif. Les participants à cette action contre François Pinault sont qualifiés par la presse, via un article du Parisien, "d'anarchistes". Nous rappelons que le collectif parisien de lutte contre l'aéroport est un lieu de rencontre entre une multitude de personnes issues de divers horizons, de diverses sensibilités politiques. Nous refusons de laisser dire que cette action était le fruit d'une tendance politique particulière. Le Collectif est une plateforme de lutte contre l'aéroport et cette action s'inscrivait dans la continuité de multiples actions qui ont été réalisées à ce jour pour manifester son opposition à cette aberration bétonneuse. Cette action est l'expression du Collectif. Nous ne nous laisserons pas impressionner, ni diviser par les intoxications de la police et par les informations mensongères reprises par la presse.